

Semaine paire

N°3



COLLEGE GÉRARD PHILIPPE

Les cahiers de GP

Du coté du planning

Lundi 16	14h	Réunion de direction
Mardi 17		
Mercredi 18	matin	Rendez-vous à la Direction Académique pour le bilan de gestion
Jeudi 19	13h 17h30	Réunion professeurs principaux de 3ème avec Mme Benin, Psy-En Conseil pédagogique
Vendredi 20		Distribution des emplois du temps définitifs

**Les emplois du temps définitifs
démarreront le lundi 23 septembre**

Les dates à retenir

- 24 septembre: Commission permanente
 - 26 septembre: Conseil d'Administration
 - 26 septembre, 12h : réunion poulailler
 - 11 octobre: élections des délégués des parents au CA
-

CALENDRIER DES ÉLECTIONS 2019

Élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration

Liste des électeurs : éditée le **20 septembre**
consultable à l'administration

Candidatures : clôture des dépôts (liste ou individuelle) le lundi **30 septembre à 9h**
consultation à l'administration

Mise sous pli : Mercredi **2 octobre** de 9 à 12h

Envoi et distribution du matériel : Jeudi 3 et vendredi 4 octobre
Vote : le **11 octobre de 14h00 à 18h00**, salle « Le Joueur »
par correspondance : avant le **11 octobre**, 18h00

Élections des représentants des élèves au Conseil d'Administration

Du **23 au 27 septembre**: Election des délégués
Recueil des candidatures pour les élections au C.A.
Campagne d'affichage des campagnes des candidats.
Vote : le **10 octobre de 8h à 15h**, salle « Le Joueur »

Elections des représentants des élèves au Conseil de la Vie Collégienne

Vote : Semaine de la citoyenneté du 14 au 18 octobre 2019.



Nouveaux horaires de l'infirmierie:

- Lundi : 8h30-16h
- Mercredi : 8h30-11h
- Jeudi : 8h30-16h

Les identifiants Pronote pour les parents des élèves de 5ème, 4ème et 3ème ne changent pas. Ceux de l'an dernier restent valables

Mme Benin notre nouvelle Psy-EN sera présente au collège les lundi matin et le jeudi tout la journée

Les parents et les élèves qui souhaitent prendre rendez-vous avec elle sont priés d'aller à la loge où figure le carnet de rendez-vous.

Afin de sensibiliser les **élèves de 3ème** à l'environnement économique et professionnel et de préparer efficacement leur orientation à l'issue du collège, **une séquence d'observation obligatoire en milieu professionnel**, est programmée du lundi 16 au vendredi 20 décembre 2019 inclus.

Les stages en milieu professionnel (entreprises, associations, administrations,...) sont un élément indispensable du projet pédagogique de chaque élève. Ils favorisent une meilleure orientation et préparent l'intégration de nos enfants dans le monde économique. Ils contribuent à aider les élèves à mesurer l'importance des savoirs scolaires et à comprendre que les règles de vie à l'école sont des règles de vie sociale.

A l'issue du stage, les élèves devront élaborer un rapport selon les directives données par le professeur principal. Ce travail sera évalué : notation du rapport (retour du rapport le 20 janvier 2020) et oral de présentation du stage (vendredi 6 mars 2020). Un professeur de la classe sera chargé du suivi du stage dans l'entreprise.

Chaque élève de 3ème va recevoir par l'intermédiaire de son professeur principal trois conventions de stage. Celles-ci seront à lui retourner rapidement.

La date limite de remise des conventions est fixée au retour des vacances de Toussaint (lundi 4 novembre 2019).

Le stage est obligatoire pour tous les élèves de 3ème.